

GROUPE
NOUVEL ELAN
SOLIDAIRE ET
ÉCOLOGIQUE

soutenu par
le Parti Socialiste

BRIGITTE ZINS

Commissions Education/
Social, Finances, C.C.D.H.

MARYVONNE BOQUET

Commissions Culture,
Travaux

JEAN-JACQUES
DULONG

Commissions Culture,
Urbanisme, C.C.D.H.

MICHEL GORCE

Commissions Finances,
Urbanisme

ANDRE LUBINEAU

Commissions Education/
Social, Travaux

*Nous restons
à votre disposition,
contactez-nous sur
notre blog :*

perspectivesdourdannaises.net

Perspectives dourdannaises

www.perspectivesdourdannaises.net

DOURDAN ET SA RÉGION

N° 10 — AVRIL 2011

Plus d'impôts, moins de projets...

Après la **hausse des impôts locaux de 20%** décidée par Olivier Legois en **2009**, le Conseil municipal de Dourdan a **majoritairement** voté en **avril 2010**, une **baisse de 10%** des taux. Ne tenant aucun compte de ce vote, Olivier Legois, maire de Dourdan, a **refusé** d'établir le budget correspondant et a attendu la date ultime du 30 avril 2010 pour indiquer qu'il **ne savait pas** (sic !) établir un **budget sincère** et a préféré faire faire la besogne par le Préfet de l'Essonne et la Chambre Régionale des Comptes.

Cette **baisse des taux** occasionnait effectivement une baisse attendue de 500 000 € des recettes fiscales. Or, dans le même temps, le maire **négoçait** avec le groupe Belambra la **vente des terrains** du V.V.F. (les évaluations réalisées par France Domaines datent de début décembre 2009). La vente de ces terrains a été décidée en septembre 2010 pour **1 000 000 €**, permettant de **compenser** la baisse de recettes pour deux années (2010 et 2011). C'est la raison pour laquelle nous exigeons une **baisse des taux** d'imposition dès cette année. D'autant plus qu'un certain nombre de **projets prévus au budget 2010 ne seront réalisés (et donc payés) qu'en 2011**, d'où des dépenses moins fortes que prévues au budget 2010. Pour le maire, c'est évidemment de notre faute car le

budget n'a été défini qu'à la mi-juillet : on croit rêver car **qui a refusé** de faire le budget en avril 2010 ?

Nous sommes légitimement **inquiets** pour **l'avenir de Dourdan** comme le sont un certain nombre de **socioprofessionnels** devant l'absence de projets pour la ville. Et ce n'est pas la lecture du bulletin municipal qui peut nous rassurer ; la majorité des travaux réalisés dans la commune le sont par des **organismes extérieurs** : aménageurs privés, bailleurs sociaux, communauté de communes,...

Des études ont été financées avec vos impôts. Sur quelles décisions et quels projets ont-elles débouchées ? A titre d'exemple, le tourisme qui est considéré par l'équipe actuelle comme prioritaire fait l'objet d'une étude lancée en 2009 et dont on nous annonce **d'hypothétiques conclusions** pour la fin de l'année (2011, si nous avons bien compris).

Une **bonne nouvelle** dans ce climat morose : notre collègue conseillère municipale, Maryvonne BOQUET, candidate aux élections cantonales a réussi à **rassembler 54 % des électeurs sur Dourdan**. Cela a été possible grâce au **soutien sans faille de l'ensemble de la gauche** au 2^{ème} tour. C'est un signe fort **d'espoir** pour notre commune et un encouragement à **poursuivre notre combat**.

Plainte

Quatorze des vingt-neuf conseillers municipaux de la ville de Dourdan viennent de déposer auprès de Madame le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'Evry une **plainte** notamment **pour faux et usage de faux** à l'encontre du maire de la ville de Dourdan et de toute personne dont l'enquête démontrerait la responsabilité dans l'établissement des faits reprochés. Cette plainte se situe dans le contexte du **printemps 2010**, époque pendant laquelle le maire **ne disposait plus de majorité** au sein du conseil, conseil qui a voté, le 2 avril 2010, une délibération **baissant de près de 10% les taux d'imposition**.

Pour **faire échec** à ce vote (délibération 25 de 2010), le maire de Dourdan a perpétré les faits suivants :

- Il s'est **abstenu de transmettre** et en tout état de cause dans les délais légaux le procès-verbal de la délibération à la sous-préfecture d'Etampes pour le contrôle de légalité, ce que les services de celle-ci **ont confirmé**,
- Il n'a **pas inséré le procès-verbal** de délibération dans le registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Dourdan, ce qui a été **constaté par huissier** de justice le 23 novembre 2010,
- Il a, une fois que les plaignants ont manifesté leur étonnement devant un tel état de fait en saisissant le Préfet de l'Essonne, **modifié le registre** des délibérations de l'année 2010.

Le délit de **faux en écriture publique ou authentique** prévu et réprimé par l'article 441-4 du Code Pénal a été ainsi constitué avec la circonstance aggravante qu'il y a eu, en effet, **commission d'un deuxième faux** pour tenter d'occulter le premier une fois qu'il avait été découvert par les plaignants. Le maire de Dourdan encourt à ce titre une **peine** de 10 ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

En déposant plainte auprès de Madame le Procureur de la République pour les faits précités, les plaignants entendent à ce que **toute la lumière** soit apportée sur les faits ainsi relevés qui constituent en dehors de la **gravité extrême** des faits sur le plan pénal puisque commis notamment par le premier magistrat d'une commune, une **atteinte caractérisée** à un principe constitutionnel de base, le **respect de la volonté populaire** qui s'exprime par les délibérations du conseil municipal.

Faire de la politique autrement ?

C'est un des **slogans** du parti de Laurence Bonzani, Conseillère Régionale Europe Ecologie Les Verts depuis le printemps dernier et conseillère municipale appartenant à la **majorité de droite** à Dourdan depuis quelques mois.

Or, cette élue **s'accroche** désespérément à un **logement communal** de 4 pièces avec terrasse en centre ville de Dourdan loué à titre précaire pour la somme de 341 € mensuels (soit moins qu'un loyer HLM), alors qu'elle cumule des **indemnités conséquentes** d'élue (2350 € net par mois) et un salaire de l'éducation nationale. La simple **décence** aurait voulu qu'elle quitte ce logement après son élection d'autant plus que son **ralliement** quasi immédiat à Olivier Legois a permis à ce dernier de **retrouver une majorité municipale à une voix près**. Peut-être que ceci explique cela et on comprend mieux que le maire ainsi que des conseillers municipaux de sa majorité n'y voient **rien à redire**. Le personnel communal à qui ce logement pourrait être réaffecté et les dourdannais qui ont difficultés à se loger ou à boucler leurs fins de mois **apprécieront**.

Un Office de Tourisme à 120 000 euros !

Après avoir décidé à l'automne dernier la « **professionnalisation** » de l'Office de Tourisme de Dourdan et donc **se passer des services des bénévoles** de l'Association qui s'en chargeaient fort bien depuis de nombreuses années, Olivier Legois et sa majorité bancaire ont décidé de créer un **E.P.I.C.** (Etablissement Public Industriel et Commercial), **une première en Essonne (!)**, pour assumer les **mêmes missions**. Coût de l'opération pour les finances communales en 2011, environ **100 000 €** de subvention de fonctionnement, auxquels il faut ajouter **18 000 €** de mise à disposition de personnel communal. Une grande partie de cette subvention est consacrée au **salaire du directeur** (soit 3 350 € nets par mois). **Cerise sur le gâteau**, ce salaire fait l'objet d'une avance versée par la commune durant quelques mois car l'E.P.I.C., dont la **création a été décidée en septembre 2010**, n'est toujours pas enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés et son **budget n'a été établi que le 18 mars 2011**...Mais qui sont donc vraiment **les amateurs ?**

Dernière nouvelle : lors de la brocante organisée en même temps que la fête foraine, 11 marchands ont été appréhendés et plus de 100 000 € de contrefaçons saisies lors d'une action concertée du Parquet, des Douanes et de la Gendarmerie ; puisqu'on vous dit que la municipalité est plus « professionnelle » et plus « sécurisée » que l'ancien Office de Tourisme pour organiser Ventôse !

Groupe Nouvel Elan Solidaire et Ecologique
www.perspectivesdourdannaises.net